

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :
en exercice : **29**
présents : **24**
votants : **27**

L'an deux mil neuf,
le : **Mercredi 29 AVRIL**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 Avril 2009

OBJET :

**AUTORISATION DONNÉE
AU MAIRE POUR LE
VERSEMENT D'UNE
SUBVENTION AU PROFIT
DE L'ASSOCIATION
« CONSTRUIRE
ENSEMBLE »**

PRESENTS : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Maryvonne DEPOILLY, Mme Mireille NOGUET, M. Frédéric PROVOTELLE, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, Mme Anne-Marie MORETTI, M. Michel PERROTTE, Mme Claudette PROSARPIO, Mme Nathalie LENOTRE, Mme Elisabeth LE CONTE, M. Didier COUSIN, M. Christian TAUPIN, M. Jacques FRENEHARD.

Absents ou excusés : M. Serge DELAVALLÉE qui a donné pouvoir à Mme LESAVETIER, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à Mlle EL MANAA, M. Philippe SARTHOUT, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, M. Jean-Marie GOUSSIN qui a donné pouvoir à M. FRÉNÉHARD.

Madame PROSARPIO a été nommée Secrétaire de Séance.

L'association Construire Ensemble organise chaque année « La Fête des Peuples. Cette année, elle aura lieu le 17 mai 2009.

Cette Fête a pour but de réunir un après midi autour d'un repas, des personnes d'ethnies différentes. Chaque participant peut ainsi tant faire partager ses spécialités culinaires que découvrir les spécialités de ses voisins originaires des quatre coins du monde. Cette manifestation offre un point de rencontres et d'échanges entre les peuples.

La Municipalité souhaite s'associer à La Fête des Peuples.

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le :

Publié

le :

Le Maire,

- **DECIDE** d'attribuer une subvention d'un montant de **500 €** à l'association « Construire Ensemble ».

- **DIT** que les crédits seront pris sur l'article 65 74 Subventions aux organismes de droit privé. « imputation 020 65 74 992 »

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,

Thierry PINOT

Thierry PINOT

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

en exercice : **29**

présents : **24**

votants : **27**

OBJET :

**AUTORISATION DONNÉE
AU MAIRE POUR LE
VERSEMENT D'UNE
SUBVENTION AU PROFIT
DU COMITÉ DE CLASSE
DE DÉCOUVERTE**

L'an deux mil neuf,
le : **Mercredi 29 AVRIL**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 Avril 2009

PRESENTS : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Maryvonne DEPOILLY, Mme Mireille NOGUET, M. Frédéric PROVOTELLE, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, Mme Anne-Marie MORETTI, M. Michel PERROTTE, Mme Claudette PROSARPIO, Mme Nathalie LENOTRE, Mme Elisabeth LE CONTE, M. Didier COUSIN, M. Christian TAUPIN, M. Jacques FRENEHARD.

Absents ou excusés : M. Serge DELAVALLÉE qui a donné pouvoir à Mme LESAVETIER, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à Mlle EL MANAA, M. Philippe SARTHOUT, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, M. Jean-Marie GOUSSIN qui a donné pouvoir à M. FRÉNÉHARD.

Madame PROSARPIO a été nommée Secrétaire de Séance.

En 2008, l'école Victor Hugo a organisé une classe nature à Neuvy en Auge (49). Dans le souci de réduire parallèlement le coût pour les familles, un dossier de subvention a été déposé auprès du Conseil Général de L'Orne.

Cette demande a reçu un écho favorable de sorte qu'une participation du Conseil Général de L'ORNE d'un montant de 700 € a été notifiée à l'Ecole Victor Hugo puis mandatée sur le compte au Trésor de la Ville de L'AIGLE.

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

- **SE PRONONCE** favorablement sur le reversement de la subvention de **700 €** au profit du Comité de Classe de Découverte de l'Ecole Victor Hugo.

- **DIT** que les crédits seront pris sur le budget général de la Ville de L'AIGLE imputation fonction 020 article 6574 service 103 « subvention aux organismes privés ».

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le :

Publié

le :

Le Maire,

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,

Thierry PINOT

**Thierry PINOT
EXTRAIT**

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

en exercice : **29**

présents : **24**

votants : **27**

OBJET :

**AUTORISATION DONNÉE
AU MAIRE POUR LE
DÉPOT DE DOSSIERS DE
SUBVENTIONS
D'EQUIPEMENT**

L'an deux mil neuf,
le : **Mercredi 29 AVRIL**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 Avril 2009

PRESENTS : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Maryvonne DEPOILLY, Mme Mireille NOGUET, M. Frédéric PROVOTELLE, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, Mme Anne-Marie MORETTI, M. Michel PERROTTE, Mme Claudette PROSARPIO, Mme Nathalie LENOTRE, Mme Elisabeth LE CONTE, M. Didier COUSIN, M. Christian TAUPIN, M. Jacques FRENEHARD.

Absents ou excusés : M. Serge DELAVALLÉE qui a donné pouvoir à Mme LESAVETIER, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à Mlle EL MANAA, M. Philippe SARTHOUT, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, M. Jean-Marie GOUSSIN qui a donné pouvoir à M. FRÉNEHARD.

Madame PROSARPIO a été nommée Secrétaire de Séance.

Suite à l'établissement du programme d'investissements 2009, un recensement des projets pouvant être éligible à une subvention d'équipement auprès du Conseil général de l'Orne a été réalisé.

Il s'agit des interventions suivantes :

- Réhabilitation du parcours de santé sur le site du Bois de la Pierre
- Réaménagement de la Mairie
- Réhabilitation de la clôture des terrains de tennis du Stade Foisy
- Changement des menuiseries de la Mairie de L'AIGLE
- Changement des menuiseries de l'Ecole de Musique Pierre Turpin
- Toiture de l'Ecole de Musique Pierre Turpin.

Les plans de financements de ces opérations sont annexés à cette note de synthèse.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le :

Publié

le :

Le Maire,

Le Conseil Municipal,
A l'Unanimité,

- **SE PRONONCE** favorablement sur les plans de financement établis pour chacune des opérations ci-dessus définies,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer un dossier de subvention auprès des services du Conseil Général de l'Orne et également auprès d'autres institutions.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,

Thierry PINOT

**Thierry PINOT
EXTRAIT**

Nombre de Conseillers :
en exercice : **29**
présents : **24**
votants : **27**

L'an deux mil neuf,
le : **Mercredi 29 AVRIL**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 Avril 2009

OBJET :

**DROIT DE PREEMPTION
URBAIN**

**IMMEUBLE 21 RUE DE
BEC'HAM**

PRESENTS : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Maryvonne DEPOILLY, Mme Mireille NOGUET, M. Frédéric PROVOTELLE, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, Mme Anne-Marie MORETTI, M. Michel PERROTTE, Mme Claudette PROSARPIO, Mme Nathalie LENOTRE, Mme Elisabeth LE CONTE, M. Didier COUSIN, M. Christian TAUPIN, M. Jacques FRENEHARD.

Absents ou excusés : M. Serge DELAVALLÉE qui a donné pouvoir à Mme LESAVETIER, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à Mlle EL MANAA, M. Philippe SARTHOUT, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, M. Jean-Marie GOUSSIN qui a donné pouvoir à M. FRÉNÉHARD.

Madame PROSARPIO a été nommée Secrétaire de Séance.

Par délibération en date du 26 Octobre 2005, le Conseil Municipal a décidé d'instituer le Droit de Préemption Urbain (DPU) sur l'ensemble des zones urbaines et d'urbanisation future telles qu'elles résultent du Plan Local d'Urbanisme.

Lorsqu'une opportunité se présente, le Maire peut ensuite prendre par arrêté la décision qui s'impose dans l'intérêt de la ville.

Monsieur le Maire a souhaité présenter au Conseil Municipal les projets qui pourraient être envisagés en cas d'acquisition, par la ville, à titre d'exemple et d'information il présente le cas de l'immeuble situé au 21 rue de Bec-Ham, anciennement charcuterie « Lampérière ».

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le :

Publié

le :

Le Maire,

Le Conseil Municipal,
A l'Unanimité,

- **SE PRONONCE** favorablement sur le principe de la mise en place
d'un Droit de Préemption Urbain sur les fonds de commerce dans l'hyper-centre.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,

Thierry PINOT

Thierry PINOT

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

en exercice : **29**

présents : **24**

votants : **27**

OBJET :

**RÉHABILITATION DU
QUARTIER BLAIZOT**

**CESSION DE TERRAIN A
LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU PAYS DE
L'AIGLE**

L'an deux mil neuf,
le : **Mercredi 29 AVRIL**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 Avril 2009

PRESENTS : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Maryvonne DEPOILLY, Mme Mireille NOGUET, M. Frédéric PROVOTELLE, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, Mme Anne-Marie MORETTI, M. Michel PERROTTE, Mme Claudette PROSARPIO, Mme Nathalie LENOTRE, Mme Elisabeth LE CONTE, M. Didier COUSIN, M. Christian TAUPIN, M. Jacques FRENEHARD.

Absents ou excusés : M. Serge DELAVALLÉE qui a donné pouvoir à Mme LESAVETIER, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à Mlle EL MANAA, M. Philippe SARTHOUT, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, M. Jean-Marie GOUSSIN qui a donné pouvoir à M. FRÉNEHARD.

Madame PROSARPIO a été nommée Secrétaire de Séance.

Dans le cadre de la réhabilitation et de la restructuration du Quartier Blaizot, Monsieur le Maire a souhaité présenter au Conseil Municipal l'aspect particulier concernant les équipements sportifs.

En effet, dans ce quartier seront prévus un terrain de rugby, des vestiaires tribunes, un nouveau gymnase.

L'emprise de ces terrains est actuellement propriété de la ville. Il convient donc de fixer les conditions de cession de ces terrains à la Communauté de Communes.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le :

Publié

le :

Le Maire,

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

- DECIDE de céder à la CDC à un euro symbolique

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,

Thierry PINOT

**Thierry PINOT
EXTRAIT**

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

en exercice : **29**

présents : **24**

votants : **27**

OBJET :

**RÉHABILITATION DU
QUARTIER BLAIZOT**

**CESSION DE TERRAIN A
LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU PAYS DE
L'AIGLE**

L'an deux mil neuf,

le : **Mercredi 29 AVRIL**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 Avril 2009

PRESENTS : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Maryvonne DEPOILLY, Mme Mireille NOGUET, M. Frédéric PROVOTELLE, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, Mme Anne-Marie MORETTI, M. Michel PERROTTE, Mme Claudette PROSARPIO, Mme Nathalie LENOTRE, Mme Elisabeth LE CONTE, M. Didier COUSIN, M. Christian TAUPIN, M. Jacques FRENEHARD.

Absents ou excusés : M. Serge DELAVALLÉE qui a donné pouvoir à Mme LESAVETIER, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à Mlle EL MANAA, M. Philippe SARTHOUT, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, M. Jean-Marie GOUSSIN qui a donné pouvoir à M. FRÉNÉHARD.

Madame PROSARPIO a été nommée Secrétaire de Séance.

Dans le cadre de la réhabilitation et de la restructuration du Quartier Blaizot, Monsieur le Maire a souhaité présenter au Conseil Municipal l'aspect particulier concernant les équipements sportifs.

En effet, dans ce quartier seront prévus un terrain de rugby, des vestiaires tribunes, un nouveau gymnase.

L'emprise de ces terrains est actuellement propriété de la ville. Il convient donc de fixer les conditions de cession de ces terrains à la Communauté de Communes.

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le :

Publié

le :

Le Maire,

- **EMET** un avis favorable sur le principe d'une cession de terrain à la CDC du Pays de L'AIGLE ;

- **DIT** que le Conseil Municipal sera appelé à délibérer de nouveau au vu d'un document d'arpentage qui définira exactement l'emprise des parcelles concernées.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,
Thierry PINOT

**Thierry PINOT
EXTRAIT**

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

en exercice : **29**

présents : **24**

votants : **27**

OBJET :

**SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE**

**CLUB RADIO
MODELISME AIGLON**

L'an deux mil neuf,
le : **Mercredi 29 AVRIL**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 Avril 2009

PRESENTS : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Maryvonne DEPOILLY, Mme Mireille NOGUET, M. Frédéric PROVOTELLE, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, Mme Anne-Marie MORETTI, M. Michel PERROTTE, Mme Claudette PROSARPIO, Mme Nathalie LENOTRE, Mme Elisabeth LE CONTE, M. Didier COUSIN, M. Christian TAUPIN, M. Jacques FRENEHARD.

Absents ou excusés : M. Serge DELAVALLÉE qui a donné pouvoir à Mme LESAVETIER, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à Mlle EL MANAA, M. Philippe SARTHOUT, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, M. Jean-Marie GOUSSIN qui a donné pouvoir à M. FRÉNEHARD.

Madame PROSARPIO a été nommée Secrétaire de Séance.

Les 8, 9 et 10 mai 2009, le Club Radio Modéliste Aiglon organise une « réunion de vol en immersion ». Cette manifestation regroupera de nombreux pilotes français mais également canadiens, suédois, italiens, allemands et américains. Afin de réduire les frais engagés à cette occasion, le Club Radio Modéliste Aiglon sollicite une subvention exceptionnelle.

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

- **SE PRONONCE** favorablement quant à l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de **300 €**.

- **DIT** que les crédits seront pris sur l'article 6574 « réserves pour subventions ».

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le :

Publié

le :

Le Maire,

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,

Thierry PINOT

**Thierry PINOT
EXTRAIT**